

Panorama du Corps Intermédiaire de la Faculté des Lettres

Rapport

ACIL

22 février 2021

Ce document présente les résultats d'une enquête menée du 28.10.2019 au 03.12.2019 auprès des membres du corps intermédiaire de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, à l'initiative des représentant-es du corps intermédiaire au Conseil Participatif de la Faculté des Lettres et du comité de l'Association du Corps Intermédiaire de la Faculté des Lettres (ACIL).

1 Questions

L'enquête se présentait sous forme de questionnaire en ligne comprenant 22 questions, toutes facultatives, ainsi que d'un champ de commentaires libre :

1. Quel est votre département de rattachement à la Faculté des Lettres ?
2. Quel est le libellé de votre fonction à la Faculté ?
3. Êtes-vous suppléant-e ?
4. Êtes-vous titulaire d'un doctorat ?
5. Quel est votre taux d'activité (en %) ?
6. Souhaiteriez-vous travailler à un taux d'activité plus élevé ?
7. Souhaiteriez-vous travailler à un taux d'activité moins élevé ?
8. Pour les assistant-es à 100%, avez-vous bénéficié d'une décharge d'enseignement complète sur un semestre lors de votre engagement à 70% ?
9. Avez-vous un poste fixe dans une autre université ?
10. Avez-vous d'autres activités rémunérées au sein ou en dehors de l'université (suppléances, projets de recherche, emplois administratifs, activités privées, autres) ?
11. Quelle est l'origine des fonds finançant votre poste à la Faculté des Lettres ?
12. Quel est le pourcentage de votre activité d'enseignement inscrit dans votre cahier des charges ?
13. Combien d'enseignements effectuez-vous par an ? (Comptez 1 pour un enseignement de 2h académiques par semaine et par semestre. Comptez 2 pour un enseignement annuel)
14. Combien d'heures estimez-vous consacrer en moyenne de manière *hebdomadaire* aux activités d'enseignement (cours en présentiel, préparations, encadrement et réception des étudiant-es, autre) ?
15. Combien d'heures estimez-vous consacrer *par an* aux corrections d'examen, y compris surveillances et corrections non liées à vos enseignements propres ?
16. Votre unité (ou département) dispose-t-elle de monit.rices ?
17. Avez-vous une activité de recherche ?
18. Si oui, cette activité de recherche est-elle incluse dans votre cahier des charges ?
19. Si oui, quel est le pourcentage de votre d'activité de recherche inscrit dans votre cahier des charges ?
20. Avez-vous une activité administrative au sein de la faculté ? (organisation de séminaires, de colloques ou d'activités culturelles ; soutien, recommandation et orientation des étudiant-es ; participation à des commissions ; élaboration du plan d'étude ; commande et entretien de matériel (livres, informatique) ; autre)

21. Si oui, cette activité administrative est-elle incluse dans votre cahier des charges ?
22. Si oui, quel est le pourcentage de votre activité administrative inscrit dans votre cahier des charges ?
23. Si vous souhaitez nous faire part de vos commentaires, de questions ou de remarques, vous pouvez utiliser le champ de texte ci-dessous.

2 Taux de réponse

Le **taux de réponse global** obtenu est de **42%**. L'estimation du taux de réponses est établie comme suit : un total de 130 participations au sondage a été obtenu, comprenant 85 participations complètes (la personne sondée a répondu à toutes les questions) et 45 participations partielles (la personne sondée n'a pas répondu à toutes les questions). En enlevant les participations partielles vides (soumission du formulaire sans aucune réponse aux questions), nous obtenons un total de 104 réponses valides. Selon le document fourni par le décanat au Conseil Participatif du 12.06.2019, la Faculté des Lettres comptait un total de 197 CER au 29.03.2019 (AS/MA/CE/CC/MER, sans les suppléances et les engagements sur fonds). En soustrayant aux 104 réponses valides les suppléant·es, les engagements du fonds et les personnes n'ayant pas spécifié leur fonction et/ou l'origine des fonds finançant leur poste, nous obtenons un total de 83 participations. Le taux de représentativité par fonction est détaillé plus avant Table 1.

AS	MA	CE	CC	MER
35%	69%	30%	42%	50%

TABLE 1 – Estimation du taux de représentativité par fonction (suppléances exclues) : assistant-es (AS), Maître-assistant-e (MA), Chargé-e d'enseignement (CE), Chargé-e de cours (CC), Maître-sse d'enseignement et de recherche (MER).

3 Biais de genre

Le répartition en genre des participant·es n'est pas couverte par notre étude. À titre indicatif, nous fournissons néanmoins les données du Bureau de l'Information Statistique du Rectorat concernant la répartition homme femme au sein du corps intermédiaire de la Faculté des Lettres (voir Tableau 2).

H/F	AS	MA	CE	CC	MER
H	50 (37%)	2 (18%)	33 (42%)	23 (46%)	5 (83%)
F	84 (63%)	9 (82%)	46 (58%)	27 (54%)	1 (17%)

TABLE 2 – Répartition homme femme (H/F) par fonction (suppléances incluses) au 31.12.2019, selon le Bureau de l'Information Statistique du Rectorat : assistant-es (AS), Maître-assistant-e (MA), Chargé-e d'enseignement (CE), Chargé-e de cours (CC), Maître-sse d'enseignement et de recherche (MER).

4 Profil des participant·es

L'absence de participations multiples au questionnaire pour un·e même participant·e est garantie par la gestion des cookies de l'outil de sondage limesurvey, de sorte que l'on peut considérer dans ce qui suit que 1 participation équivaut à 1 participant·e unique. Le profil des participant·es par département est détaillé Figure 1, et celui par fonction est détaillé Figure 2. Dans ce qui suit nous nous utiliserons les acronymes de noms de département suivants :

- ANGLE – Département de langue et littérature anglaises
- ANTCO – Département des sciences de l'antiquité
- ARMUC – Département d'histoire de l'art et de musicologie
- ELCF – École de langue et de civilisation françaises

- ELMAN – Département de langue et de littérature allemandes
- ESTAS – Département d'études est-asiatiques
- ETE – Cours d'été de Français
- FRAMO – Département de langue et de littérature françaises modernes
- ISTGE – Département d'histoire générale
- LING – Département de linguistique
- MELA – Département de langues et littératures françaises et latines médiévales
- MESLO – Département des langues et des littératures méditerranéennes, slaves et orientales
- PHILO – Département de philosophie
- ROMCO – Département de langues et littératures romanes
- NS – Non-spécifié

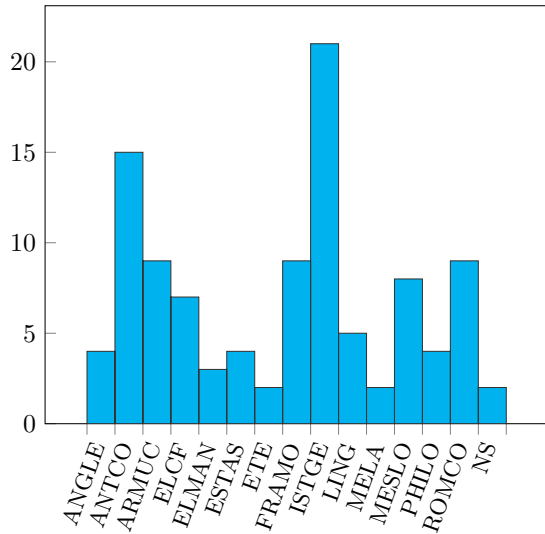


FIGURE 1 – Répartition des 104 participations valides par département (voir détails acronymes ci-dessus).

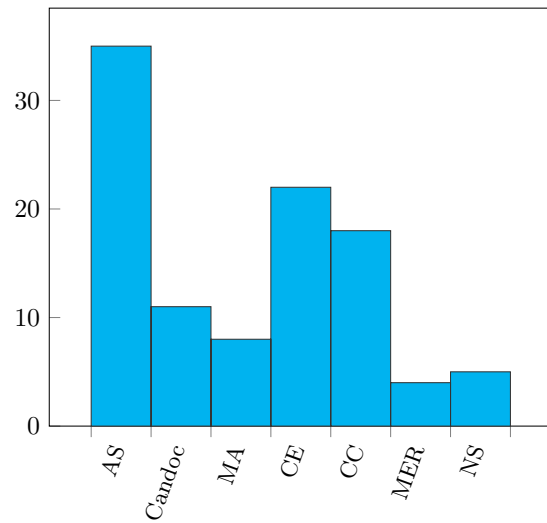


FIGURE 2 – Répartition des 104 participations valides par fonction : assistant-es (AS), Candoc, Maître-assistant-e (MA), Chargé-e d'enseignement (CE), Chargé-e de cours (CC), Maître-sse d'enseignement et de recherche (MER), Non-spécifié (NS).

5 Assistant·es

On dénombre 28 participations d'assistant-es venant de 10 départements différents : 6 assistant-es à 70% et 22 assistant-es à 100%. Plusieurs résultats sont à noter :

1. Parmi les assistant-es à 100% :
 - (a) 12 déclarent avoir bénéficié d'une décharge semestrielle complète d'enseignement lors de leur mandat à 70% (55% de l'échantillon) ;
 - (b) 6 déclarent enseigner trois cours, 15 deux cours, et 1 un cours (respectivement 27%, 68% et 5% de l'échantillon) ;
 - (c) on observe une faible corrélation entre le taux d'activité déclaré pour l'enseignement et le nombre de cours ($r = 0.22$, corrélation de Pearson) et une absence de corrélation entre le taux d'activité déclaré pour l'enseignement et le nombre d'heures consacrées estimées ($r = -0.13$, corrélation de Pearson).
2. Parmi les assistant-es à 70% :
 - (a) 1 déclare enseigner trois cours, 3 deux cours et 1 un cours (respectivement 20%, 60% et 20% de l'échantillon. À noter une participation sans spécification pour cette question).

3. Sur l'ensemble des assistant-es :

- (a) 26 déclarent avoir une activité administrative (93% de l'échantillon) ;
- (b) 4 déclarent avoir une activité administrative non incluse dans leur cahier des charges (15% de l'échantillon déclarant une activité administrative).

Les Tables 3, 5 et 6 détaillent les variations de taux d'activités des assistant-es au sein de la faculté concernant l'enseignement, la recherche et l'administratif respectivement. Les Tables 7 et 8 détaillent plus avant les variations estimées du nombre d'heures consacrées à l'enseignement et aux corrections, par les assistant-es, au sein de la faculté.

La faible taille des échantillons par département (pour un certain nombre de départements nous ne disposons que de $n \leq 3$ participations) nous empêche d'évaluer de manière robuste la moyenne des moyennes et écart-types au sein des différents départements. À noter toutefois que pour le département disposant du plus gros échantillon de participations ($n = 8$), on observe des écart-types non nuls entre les taux d'activité (enseignement : $std = 7.0$; recherche : $std = 7.4$; administratif : $std = 11.3$).

Taux	min	max	avg	std
70%	10	50	30.0	15.8
100%	20	50	33.1	10.5
Ensemble	10	50	32.5	11.4

TABLE 3 – Taux d'activité (en %) consacré à l'enseignement tel qu'inscrit dans le cahier des charges des assistant-es. Exclusion faite de deux maxima déclarant 70% et 100% (confusion supposée avec taux global). Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

Taux	min	max	avg	std
70%	40	80	59.2	15.0
100%	40	80	58.1	9.3
Ensemble	40	80	58.4	10.46

TABLE 5 – Taux d'activité (en %) consacré à la recherche tel qu'inscrit dans le cahier des charges des assistant-es. Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

Taux	min	max	avg	std
70%	2.8	14	8.4	4.4
100%	8	20	13.2	4.6

TABLE 4 – Taux d'activité (en %) consacré à l'enseignement tel qu'inscrit dans le cahier des charges des assistant-es, en équivalent horaire (base 40h). Exclusion faite de deux maxima déclarant 70% et 100% (confusion supposée avec taux global). Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

Taux	min	max	avg	std
70%	10	20	12.5	4.2
100%	0	30	10.3	9.5
Ensemble	0	30	10.8	8.6

TABLE 6 – Taux d'activité (en %) consacré aux tâches administratives tel qu'inscrit dans le cahier des charges des assistant-es. Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

Taux	min	max	avg	std
70%	6	16	12.0	3.8
100%	6	25	15.0	4.9
Ensemble	6	25	14.4	4.8

TABLE 7 – Estimation du nombre d’heures consacrées à l’enseignement hebdomadaire par les assistant-es (auto-évaluation). Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

Taux	min	max	avg	med	std
70%	9	60	36.0	36	21.9
100%	2	360	63.6	30	87.4
Ensemble	2	360	58.5	30	79.7

TABLE 8 – Estimation du nombre d’heures consacrées aux corrections d’examen annuelles par les assistant-es (auto-évaluation). Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg), médiane (med) et écart-type (std).

Note sur la sensibilité des écart-types à la taille des échantillons : la Figure 3 détaille l’évolution des écarts-types des différents taux d’activité des assistant-es (enseignement, recherche, administratif) dans la configuration *la plus optimiste* où toutes les valeurs non-observées sont considérées comme ayant pour valeur la valeur moyenne des distributions concernées (ce qui a *de facto* pour effet de réduire l’écart-type). On obtient donc comme projection sur l’ensemble des assistant-es, dans le scénario le plus optimiste, un écart-type minimal de 6.5 point de pourcentage pour l’enseignement, 6.0 points de pourcentage pour la recherche et 4.9 points de pourcentage pour l’administratif.

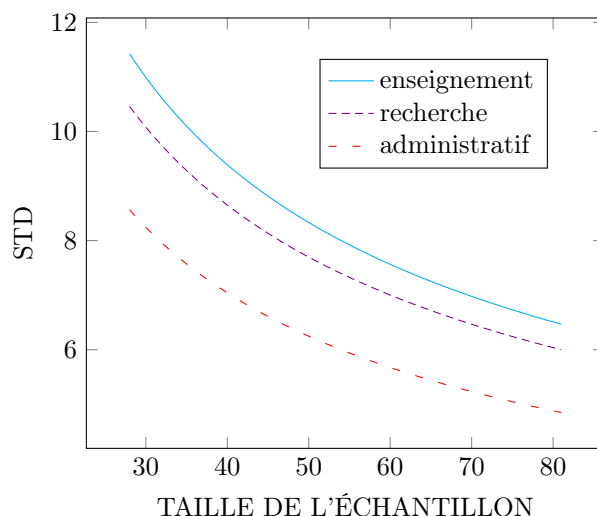


FIGURE 3 – Évolution de l’écart-type (STD) des taux d’activités des assistant-es en fonction de la taille de l’échantillon, suivant le scénario le plus optimiste considérant que les valeurs non-observées suivent les moyennes de chaque distribution.

6 Maître-assistant-es

On dénombre 9 participations de maître-assistant-es venant de 7 départements différents. Toutes et tous déclarent enseigner le même nombre de cours (4). Les variations de taux d’activité et d’auto-évaluation du temps consacrer à l’enseignement et aux corrections sont données en Table 9 et Table 10.

Activité	min	max	avg	std
Enseignement	30	60	42.9	9.9
Recherche	40	60	45.7	8.4
Administratif	5	25	11.4	6.3

TABLE 9 – Taux d’activité (en %) consacré à l’enseignement, la recherche et l’administratif tel qu’inscrit dans le cahier des charges des maître-assistant-es. Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

Type	min	max	avg	std
Enseignement	10	27	19.9	5.3
Corrections	20	160	76.7	48.4

TABLE 10 – Estimation du nombre d’heures consacrées à l’enseignement hebdomadaire et aux corrections d’examen annuelles par les maître-assistant-es (auto-évaluation). Valeur minimale (min), valeur maximale (max), moyenne (avg) et écart-type (std).

7 Chargé·es d’enseignement

On dénombre 22 participations de chargé·es d’enseignement venant de 11 départements différents. Une première analyse qualitative nous donne les résultats suivants :

- 3 déclarent être à 100% (soit 14% de l’échantillon, un pourcentage compatible avec les 12% indiqués par le document du 29.03.2019) ;
- 12 souhaiteraient travailler à un taux d’activité plus élevé (soit 63% de l’échantillon, en excluant celles et ceux déjà à 100%) ;
- 0 déclarent souhaiter travailler à un taux d’activité moins élevé ;
- 1 dispose d’un poste fixe hors UNIGE ;
- 8 déclarent avoir d’autres activités rémunérées au sein ou en dehors de l’UNIGE (soit 36% de l’échantillon) ;
- 13 déclarent avoir une activité de recherche (soit 59% de l’échantillon). Pour 4 d’entre elles et eux (31%), cette activité de recherche est spécifiée dans le cahier des charges, à des taux variant de 0% à 5% et 15% ;
- 15 déclarent avoir une activité administrative (soit 68% de l’échantillon). Pour 5 d’entre elles et eux (33%), cette activité administrative est spécifiée dans le cahier des charges ;
- 13 déclarent être titulaires d’un doctorat (soit 60% de l’échantillon, un pourcentage compatible avec les 62.7% indiqués par le document du 29.03.2019) ;
- On observe une corrélation de $r = 0.85$ entre le taux d’activité et le nombre d’enseignements. Les variations augmentent néanmoins avec le taux d’activité :
 - on observe une différence de 15 points de pourcentage de taux d’activité entre deux cas équivalents enseignant 8 cours ;
 - on observe une différence de 25 points de pourcentage de taux d’activité entre deux cas équivalents enseignant 9 cours (même pourcentage d’enseignement, mais 15 points de plus pour la recherche et 10 points de plus pour l’administratif).

8 Chargé·es de cours

On dénombre 18 participations de chargé·es de cours venant de 8 départements différents. Une première analyse qualitative nous donne les résultats suivants :

- 14 souhaiteraient travailler à un taux d’activité plus élevé (soit 82%) ;
- 2 déclarent disposer d’un poste fixe dans une autre université (soit 17% de l’échantillon) ;
- 9 déclarent avoir d’autres activités rémunérées au sein ou en dehors de l’UNIGE (soit 50% de l’échantillon) ;
- 15 déclarent avoir une activité de recherche (soit 83% de l’échantillon). Pour 4 d’entre elles et eux (27%), cette activité de recherche est spécifiée dans le cahier des charges, à des taux variant de 8% à 50% ;

5. 9 déclarent avoir une activité administrative (50%). Pour 2 d'entre elles et eux (22%) elle est inscrite au cahier des charges ;
6. on observe une corrélation de $r = 0.60$ entre le taux d'activité et le nombre d'enseignements.